

LIGNE  
416



# les horaires

Du 4 juillet au 31 août 2020 en Maine-et-Loire

LIGNE  
416

Saumur – Noyant



 Commune desservie par le transport à la demande.  
Zones Tarifaires.

 Frontière  
(se reporter au tableau de tarification)

Alep  Région PAYS de la LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr

**LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESSERVIES  
EN TRANSPORT À LA DEMANDE  
EN MAINE-ET-LOIRE**

**UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE  
À VOTRE ARRÊT ET VOUS AMÈNE  
SUR LA LIGNE RÉGULIÈRE**

Réservation préalable obligatoire  
(au moins la veille avant 16 h)  
au **02 41 22 72 90**  
Découvrez toutes les autres possibilités  
de transport à la demande sur  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)



**Communes concernées :** Noyant, Breil, Parçay-les-Pins, La Pellerine, Linières-Bouton, Méon, Auverse, Denezé-sous-le-Lude, Meigné-le-Vicomte.

De Vernantes à  
Saumur des services  
complémentaires sont  
organisés par agglabus.  
Toutes les informations  
sur agglabus.fr

En cas de situation  
perturbée, veuillez  
consulter  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)  
et pour plus de  
précisions :  
Transports VOISIN  
02 41 74 15 00

Cette ligne ne circule pas  
les jours fériés.

## Noyant >> Saumur

### HORAIRES DES PRINCIPAUX ARRÊTS

PÉRIODE DE CIRCULATION	LMMeJVS
Numéro de service	828
NOYANT-VILLAGES / Bd des Ecoles (Noyant)	12.45
NOYANT-VILLAGES / Avenue Lathan (Breil)	12.50
NOYANT-VILLAGES / Place du Champ de Foire (Parçay-les-Pins)	12.57
COURLÉON / Place de L'Eglise	13.05
VERNOIL-LE-FOURIER / La Croix Marceau	13.08
VERNOIL-LE-FOURIER / RD 58 Mairie	13.13
VERNANTES / Place de la Mairie	13.17
VERNANTES / Jalesnes	13.20
BLOU / Place de l'Ormeau	13.29
NEUILLÉ / Rue principale	13.35
NEUILLÉ / Les 3 Quartiers	13.36
NEUILLÉ / Les 4 Chemins	13.38
SAUMUR / Saumur – Saint-Lambert-des-Levées – Ecoparc Soleil	13.46
SAUMUR / Saint-Lambert-des-Levées Les Fusillés	13.48
SAUMUR / Gare SNCF/18 av. David d'Angers	13.50
SAUMUR / Résistance	13.52
SAUMUR / Les Ponts	13.53
SAUMUR / Saint-Nicolas rue des Carabiniers de Monsieur	13.55
SAUMUR / Pôle Balzac	14.00

## Saumur >> Noyant

### HORAIRES DES PRINCIPAUX ARRÊTS

PÉRIODE DE CIRCULATION	LMMeJVS
Numéro de service	829
SAUMUR / Pôle Balzac	17.45
SAUMUR / Saint-Nicolas rue des Carabiniers de Monsieur	17.50
SAUMUR / Les Ponts	17.53
SAUMUR / Résistance	17.55
SAUMUR / Gare SNCF/18 av. David d'Angers	17.57
SAUMUR / Saint-Lambert-des-Levées Les Fusillés	18.00
SAUMUR / Saumur – Saint-Lambert-des-Levées – Ecoparc Soleil	18.02
NEUILLÉ / Les 4 Chemins	18.08
NEUILLÉ / Les 3 Quartiers	18.09
NEUILLÉ / Rue principale	18.10
BLOU / Place de l'Ormeau	18.16
VERNANTES / Jalesnes	18.26
VERNANTES / Place de la Mairie	18.29
VERNOIL-LE-FOURIER / RD 58 Mairie	18.32
VERNOIL-LE-FOURIER / La Croix Marceau	18.37
COURLÉON / Place de L'Eglise	18.40
NOYANT-VILLAGES / Place du Champ de Foire (Parçay-les-Pins)	18.48
NOYANT-VILLAGES / Avenue Lathan (Breil)	18.55
NOYANT-VILLAGES / Bd des Ecoles (Noyant)	19.00

## TARIFS commerciaux

Nb. zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €
2	Franchissement de deux frontières	4,20 €	28,00 €	60,00 €	53,00 €
3	Franchissement de trois frontières	6,20 €	41,00 €	90,00 €	79,00 €

\* Coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

## TARIFS spécifiques

**Tarif solidarité** (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

**Tarif Icar** (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

**Tarif Icar +** (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

**Tarif des personnes en situation de handicap** Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %).

**Billet groupe** (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

**Forfait multi** : 2 jours de voyages illimités en CAR + TER jusqu'à 5 personnes 45 € – achat auprès de la SNCF.

## OÙ se renseigner

**Gare routière - Esplanade de la gare - ANGERS**

tél. **02 41 36 29 46**, ouvert du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 15.

**Gare routière - 28, Place de la gare de l'État - SAUMUR**

tél. 02 41 51 11 87, ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 15.

et sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

## OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.